

# LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE S'ACCÉLÈRE EN AQUITAINE DEPUIS 1999

N° 181  
JANVIER 2009

**Depuis 1999, la population aquitaine augmente au rythme de 1 % par an, soit deux fois plus vite qu'entre 1982 et 1999.**

**Le solde migratoire apparent reste le facteur principal de cette croissance.**

**La région compte 3 119 778 habitants en 2006.**

**Les Landes et la Gironde profitent de cet essor démographique.**

**Les évolutions entre 1999 et 2006 mettent plus particulièrement en évidence deux dynamiques nouvelles sur le territoire :**

**le retour à la croissance d'une part des villes-centres des pôles urbains et d'autre part des espaces ruraux.**

**Les dynamismes de Bordeaux, de Cambo-les-Bains ou de Soustons en sont des exemples.**

Au recensement de 2006, l'Aquitaine compte 3 119 778 habitants. Depuis 1999, la région enregistre une croissance moyenne de 1 % l'an contre 0,7 % pour la métropole. Cela situe l'Aquitaine au

quatrième rang des régions derrière la Corse, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Ce rythme de croissance a doublé par rapport à la période 1982-1999. Si la contribution du solde naturel à cette croissance, nulle sur la période 1982-1999, s'est très légèrement améliorée, l'accélération repose essentiellement sur le solde migratoire apparent (+ 0,9 % contre + 0,5 %, cf. page 2).

Les Landes sont le département aquitain où l'accroissement est le plus fort, grâce notamment à l'évolution annuelle du solde migratoire apparent de 1,5 %. Dans tous les autres départements, l'évolution de ce solde est proche de la moyenne régionale. La croissance démographique relative des autres départements repose donc sur l'accroissement naturel de leur population : nettement positif en Gironde, négatif en Dordogne, stable en Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques.

En termes de densité, cette forte croissance maintient toutefois l'Aquitaine dans la deuxième partie du tableau des régions (76 habitants au km<sup>2</sup>, la métropole hors Île-de-France se situant à 94). La densité des départements varie de 39 habitants au km<sup>2</sup> dans les Landes à 139 en Gironde. Pour importants qu'ils soient, ces écarts ne reflètent pas l'extrême concentration de la population régionale dont 70 % vit sur 30 % du territoire, les espaces urbains et périurbains.

## *Les Landes et la Gironde, une évolution au-dessus de la moyenne régionale*

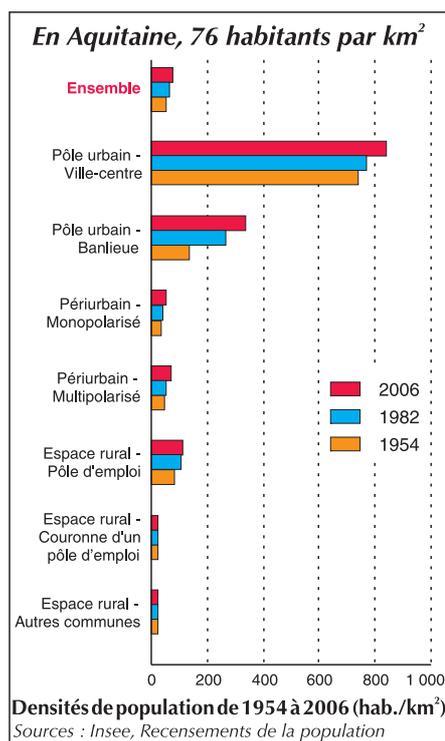
	Population 2006	Évolution totale	dont solde naturel	dont solde migratoire apparent	Densité (hab./km <sup>2</sup> )
Dordogne . . . . .	404 052	0,6	- 0,4	0,9	45
Gironde . . . . .	1 393 758	1,1	0,3	0,9	139
Landes . . . . .	362 827	1,5	- 0,1	1,5	39
Lot-et-Garonne . . . . .	322 292	0,8	- 0,1	0,9	60
Pyrénées-Atlantiques . . .	636 849	0,9	0,0	0,9	83
<b>Aquitaine . . . . .</b>	<b>3 119 778</b>	<b>1,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,9</b>	<b>76</b>

Évolution en moyenne annuelle des populations départementales 1999-2006 (%)

Sources : Insee, Recensements de la population

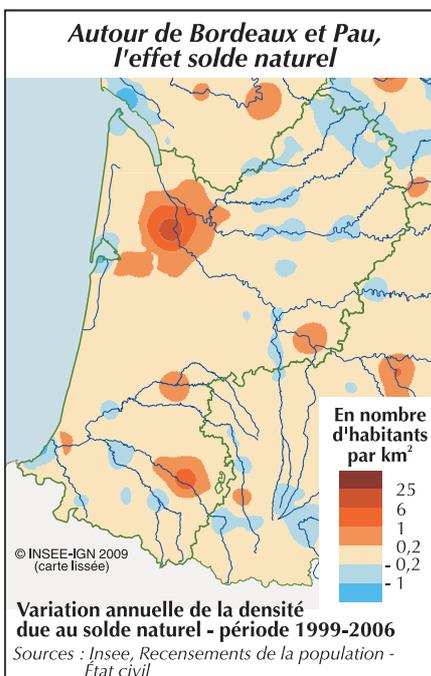
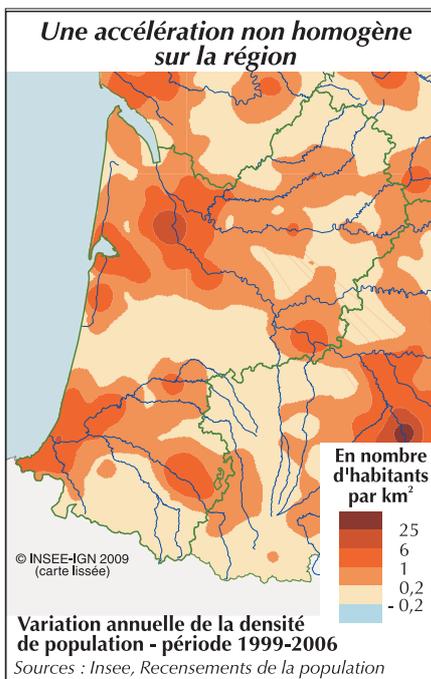
## Une croissance différenciée selon les territoires

L'accélération de la croissance démographique n'est pas homogène sur l'ensemble de la région. La croissance des grandes aires urbaines et de leurs espaces périphériques se prolonge le long des grands axes de communication. Des "linéaires urbains" apparaissent comme ceux de Bordeaux - Agen - Toulouse ou Pau - Bayonne avec un développement au nord en direction de Dax et Mont-de-Marsan.



À l'image des zones ayant bénéficié d'un solde migratoire apparent positif, cette croissance concerne une plus grande proportion du territoire aquitain qu'entre 1982 et 1999. Elle est confortée dans les espaces, plus rares, où l'accroissement naturel est aussi positif : autour de Bordeaux, de Pau et, dans une moindre mesure, de Mont-de-Marsan et d'Agen.

Les évolutions entre 1999 et 2006 mettent plus particulièrement en évidence deux dynamiques nouvelles : le retour à la croissance des villes-centres et des espaces ruraux.



## Le solde migratoire apparent

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité qui suit :

$$\text{Variation totale de la population} = \text{solde naturel (naissances - décès)} + \text{solde migratoire (entrées - sorties)}$$

Dans cette égalité, le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel.

Ce solde migratoire est donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité).

Il est donc qualifié de solde migratoire "apparent" afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

## Le lissage des cartes

### Lisser une densité : pourquoi ?

Le "lissage spatial" s'inspire de celui des séries chronologiques : le graphique d'une telle série est souvent difficile à déchiffrer car "en dents de scie", affecté par des aléas, des effets saisonniers, des "accidents", voire des erreurs. On lisse la série pour en dégager la tendance. Certaines cartes communales sont peu lisibles pour les mêmes raisons, présentant l'aspect bariolé d'un habit d'Arlequin. On les lisse pour en dégager les tendances spatiales.

### Lisser une densité : comment ?

La population de chaque commune est répartie dans un cercle de rayon R (ici, 20 km) de façon décroissante à la distance au chef-lieu. La densité lissée peut donc s'interpréter comme une moyenne pondérée des densités des communes dont le chef-lieu se trouve dans un cercle de rayon R.

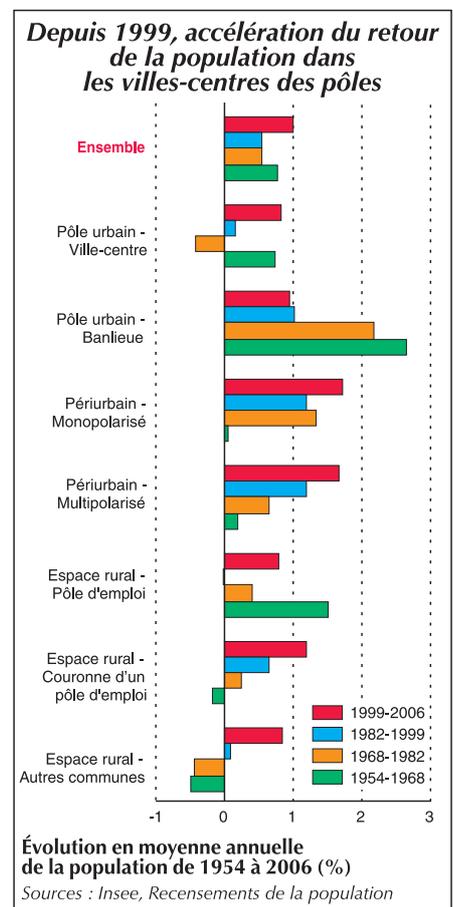
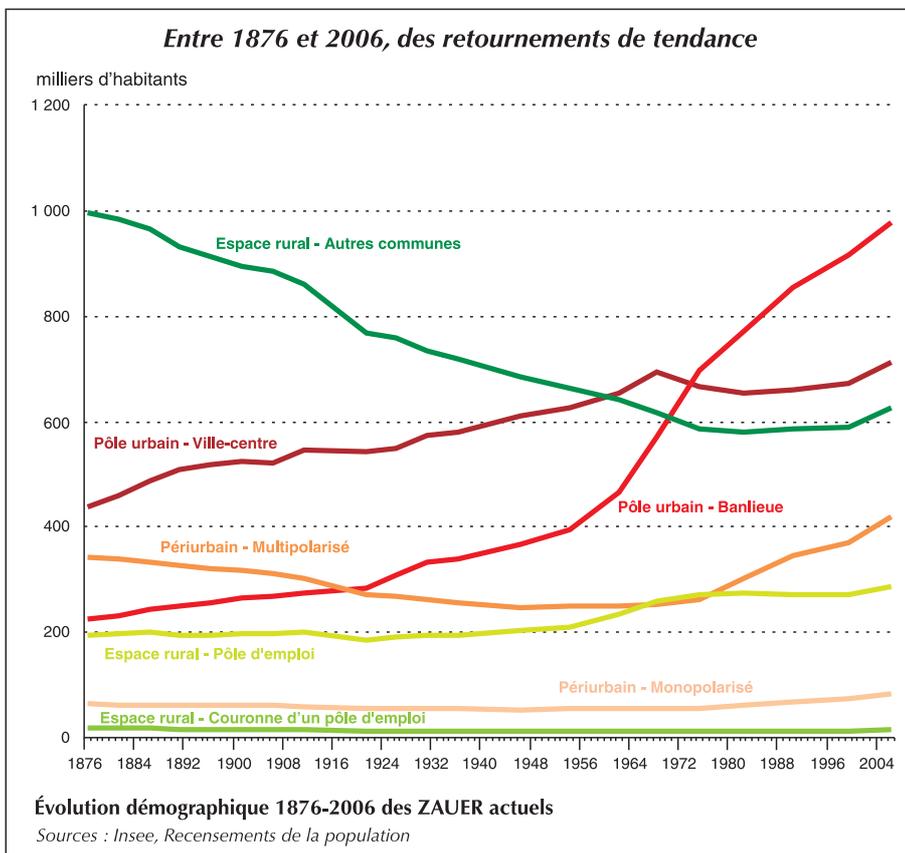
Les "bords" de l'espace considéré - frontières terrestres et maritimes - font l'objet d'un traitement particulier : une commune proche de la mer voit sa population répartie non dans le cercle, mais dans la partie terrestre de ce cercle, bien entendu.

## Importance du solde migratoire apparent, quel que soit l'espace

	Population 2006	Évolution totale	dont solde naturel	dont solde migratoire apparent
Pôle urbain - Ville-centre . . . . .	711 263	0,8	0,1	0,7
Pôle urbain - Banlieue . . . . .	979 324	1,0	0,3	0,7
Périurbain - Monopolarisé . . . . .	418 561	1,7	0,3	1,4
Périurbain - Multipolarisé . . . . .	83 276	1,7	0,0	1,6
Espace rural - Pôle d'emploi . . . . .	287 768	0,8	-0,3	1,1
Espace rural - Couronne d'un pôle d'emploi . . . . .	14 032	1,2	0,1	1,1
Espace rural - Autres communes . . . . .	625 554	0,8	-0,3	1,1
<b>Total espace urbain . . . . .</b>	<b>2 192 424</b>	<b>1,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,9</b>
<b>Total espace rural . . . . .</b>	<b>927 354</b>	<b>0,8</b>	<b>-0,3</b>	<b>1,1</b>
<b>Tous espaces . . . . .</b>	<b>3 119 778</b>	<b>1,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,9</b>

## Évolution en moyenne annuelle des populations par type d'espace ZAUER 1999-2006 (%)

Sources : Insee, Recensements de la population



Depuis une quarantaine d'années, les évolutions démographiques des différents territoires du zonage actuel en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER) sont nettement plus chahutées qu'elles ne l'ont été par le passé.

Jusqu'au milieu des années cinquante, l'espace rural profond diminuait régulièrement au profit essentiellement des pôles urbains, villes-centres et banlieues. Les dix années suivantes sont marquées par une nette accélération de la croissance démographique des banlieues et par une tendance, de moindre ampleur, à une concentration vers les pôles d'emploi des espaces ruraux.

Le début des années soixante-dix marque un retournement de tendance des villes-centres. En Aquitaine, il concerne en premier Bordeaux qui perd plus de 50 000 personnes de 1968 à 1990. D'autres villes-centres sont également touchées, mais souvent plus tardivement, telles Bayonne, Agen et Dax en 1982, Pau en 1990. Cette période

marque aussi l'arrêt de croissance dans les pôles d'emploi des espaces ruraux ainsi qu'un ralentissement progressif de l'essor vertigineux observé dans les banlieues. Toutes ces tendances nouvelles bénéficient principalement aux communes périurbaines ainsi qu'au rural profond où l'hémorragie démographique fait place à une stabilité nouvelle.

Les villes-centres des pôles urbains avaient accusé une perte de population d'environ 0,4 % par an entre 1968 et 1982. La reprise amorcée en 1982 avait conduit à un rythme annuel moyen de 0,2 %. Depuis 1999, leur croissance atteint 0,8 % par an.

### Un regain de croissance dans les espaces ruraux

Le regain de croissance des espaces ruraux doit être relativisé, 52 000 habitants supplémentaires, trois fois moins que pour l'ensemble des espaces urbains et périurbains. Il marque toutefois une rupture avec la période 1990-1999, plus longue, où ce même

espace avait connu une croissance limitée à quelque 6 800 personnes.

Un tiers de cette augmentation se situe dans les pôles d'emploi du rural et leurs couronnes. Parmi eux, sept communes de plus de 5 000 habitants en 1999 enregistrent une croissance de plus de 20 % de leur population : Cambolles-Bains dans les Pyrénées-Atlantiques, Soustons, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Capbreton, Biscarrosse dans les Landes, Lège-Cap-Ferret et Arès en Gironde.

Les deux tiers restants participent à la croissance du rural plus profond. En regard de la superficie concernée, cet essor peut paraître faible. Il contribue à une croissance modeste de la densité de cette zone qui stagnait depuis une vingtaine d'années.

Cette tendance ne concerne pas tout cet espace de manière identique. En forçant un peu l'objectif, niveau de densité oblige, les augmentations de

**Pour aller plus loin dans l'analyse de la morphologie des territoires**

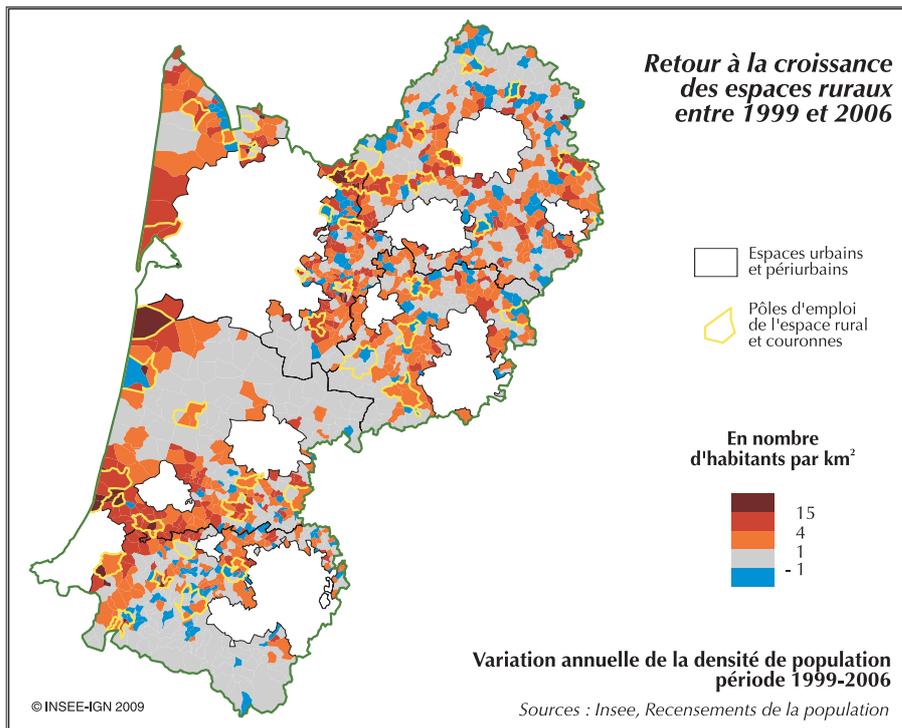
Les directions régionales de l'Insee disposent depuis fin 2008 d'un ensemble d'outils leur permettant, dans le cadre de partenariats avec des acteurs publics locaux, de mesurer et analyser de manière plus approfondie les évolutions morphologiques du peuplement des territoires. Ces outils, qui mobilisent des sources variées (recensements mais également Corine Land Cover, l'enquête Teruti Lucas, Sitadel, les fichiers EDF...), pourront plus particulièrement être utilisés pour analyser les phénomènes d'étalement urbain et de modifications de l'utilisation du sol qui y sont associées. Ce type d'étude viendra utilement compléter les analyses complètes des évolutions démographiques réalisées à l'aide des seuls recensements.

population les plus significatives se retrouvent essentiellement autour des espaces urbains et périurbains : accentuation de la périurbanisation, étalement urbain ? L'analyse des caractéristiques des populations concernées pourra apporter un éclairage sur ces questions à la mi-2009.

**Dominique BREUIL**

**POUR EN SAVOIR PLUS ...**

- **"Recensement de la population : la croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes"**  
Insee Première n° 1218-janvier 2009
- **"La population légale des communes : 63 235 568 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2006"**  
Insee Première n° 1217-janvier 2009
- **"Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007 : formation et emploi des jeunes dans les régions françaises"**  
Insee Première n° 1219-janvier 2009



**Le zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER)**

L'Insee a élaboré en 1997 une nomenclature spatiale, le zonage en aires urbaines. Cette nomenclature a pour but de donner une définition précise des villes et de leur zone d'influence en proposant différentes limites de celles-ci, suivant que la seule continuité du bâti est prise en compte ou que les franges périurbaines le sont également.

La notion d'unité urbaine repose sur la continuité de l'habitat : est considéré comme telle un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants.

Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule ville centre. Dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de celle de la commune la plus importante, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'unité urbaine.

**L'espace à dominante urbaine :**

- pôle urbain : unité urbaine offrant 5 000 emplois ou plus et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain ;
- couronne périurbaine : ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain ;
- communes multipolarisées : communes ou agglomérations situées hors des aires urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines différentes, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Une aire urbaine est composée d'un pôle urbain et de sa couronne périurbaine.

Un espace urbain multipolaire est un ensemble d'un seul tenant de plusieurs aires urbaines et des communes multipolaires qui s'y rattachent.

**L'espace à dominante rurale :**

Il se définit comme l'ensemble des communes qui ne se situent pas dans l'espace à dominante urbaine.

- pôle d'emploi de l'espace rural : commune ou agglomération n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et offrant 1 500 emplois ou plus ;
- couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural : ensemble des communes ou agglomérations n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidents vont travailler dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural ;
- autres communes de l'espace rural.

Une aire d'emploi de l'espace rural est composée d'un pôle d'emploi de l'espace rural et de sa couronne.



Directeur de la publication : **François Elissalt**  
 Rédacteur en chef : **Élisabeth Nadeau** - Secrétaire de rédaction : **Mireille Dalla Longa**  
 INSEE Aquitaine - 33, rue de Saget - 33076 Bordeaux cedex  
 Tél. 05 57 95 05 00 - Fax : 05 57 95 03 58 - Minitel : 3617 INSEE - Internet : www.insee.fr  
 © INSEE 2009 - n° ISSN 1283-6036 - Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 2009  
 Composition : Insee Aquitaine